

Réf: Dossier 384503

Avis de constitution

SOCIETE « ELIAKIM CONSTRUCTION DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé  
« ECCI »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON ANTENNE,  
Lot 32B, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELIAKIM CONSTRUCTION DE CÔTE  
D'IVOIRE » en abrégé « ECCI »

Objet : ASSAINISSEMENT;  
RENOVATION;  
VOIRIE;  
BTP;  
DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON  
ANTENNE, Lot 32B, Ilot 03

Dirigeant(s) M TOGBA TAPE SALES (COGÉRANT), M  
KONAN KOFFI ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00761 du 18/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10306/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

